

PROJET DE FORMATION

« Relation avec les personnes handicapées »

SAS Re Source
Re Source - 30 Boulevard de Verdun - 76120 LE GRAND QUEVILLY - Tél. : 02 35 81 01 32
LE GRAND QUEVILLY

Contact SAS Re Source :
Votre correspondant organisationnel et pédagogique
Mme Viviane DOUBLET
Tél. 02 35 81 01 32
Port.

Date de création SAS Re Source : 1999



Public**Prérequis**

Etre accompagnant de personnes en situation de handicap

Lieu de la formation

En vos locaux

Intervenant(s), ci-joint le(s) CV au choix

Durée

2 Journée(s) soit 14 heures de formation.

Nombre de participants

12

Nombre de groupes

1 groupe(s)

Coût par groupe , ci-joint le devis

----- (tarif non soumis à la TVA, tout compris par groupe, frais pédagogiques et de déplacement inclus).

OBJECTIFS GLOBAUX ET OPÉRATIONNELS

OBJECTIF GENERAL ET GLOBAL

Approfondir la notion de vieillissement et les conséquences qu'elle entraîne chez l'adulte handicapé mental et/ou psychique.

Réfléchir sur l'accompagnement et la prise en charge institutionnelle et individuelle de ces personnes.

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

OBJECTIF PEDAGOGIQUE N° 1

Acquérir des connaissances sur les différentes pathologies psychiques et psychiatriques.

Améliorer les attitudes professionnelles afin de mieux répondre aux besoins de la population concernée.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE N° 2

Savoir adapter les pratiques aidantes, accompagnantes et/ou soignantes et trouver des solutions d'équipe pour améliorer la qualité de vie de ces personnes.

CONTENU

PREMIERE JOURNEE DE FORMATION

Prise de contact avec le groupe.

Tour de table général de présentation du formateur, des participants, du contenu et du déroulé du programme de la formation. Recueil des attentes et des objectifs de chacun en lien avec la thématique de la formation.

Travaux effectués en sous-groupes autour des représentations en lien avec le thème de la formation.

Mise en commun des travaux des sous-groupes : débats; réflexions et échanges ouvrant sur une véritable analyse des pratiques professionnelles.

Prenant appui sur des situations pratiques amenées par le formateur et les participants, introduction des premiers éléments théorico-cliniques.

1) Situer la problématique du vieillissement des personnes handicapées

- le cadre de la nouvelle législation en faveur des personnes handicapées
- les enjeux de cette nouvelle orientation
- la notion de handicap mental
- le contexte socio économique, évolution et régression dans les prises en charge, réflexion globale sur cette évolution

2) Le handicap et ou la maladie mentale

- ses différentes manifestations, différence entre déficience mentale et handicap mental
- approche étiologique des déficiences et des troubles mentaux
- les différentes pathologies mentales et leurs répercussions sur les comportements, les attitudes, le caractère et la personnalité, les troubles du caractère et du comportement, les névroses, les psychoses et les perversions ...
- le développement de la personnalité et les ratages dans la construction de soi, la santé mentale : définition, repérage, etc. ...

Questions ouvertes et réponses.

Visualisation de plusieurs téléfilms sur le sujet : débats, réflexions et échanges.

Evaluation des connaissances acquises durant cette première journée de formation.

Synthèse de la journée 1.

DEUXIEME JOURNEE DE FORMATION

Reprise de la journée précédente.

Questions ouvertes et réponses.

Prenant appui sur plusieurs cas cliniques, apports des éléments théorico-cliniques.

3) Le vieillissement dans ses différents aspects

- physiologique, psychologique, sociologique, familial, environnemental, ...
- quelles spécificités du vieillissement pour les personnes ayant un handicap mental
- les risques somatiques, les démences, les syndromes liés au passé institutionnel de ces patients, ...
- comportements, délires, hallucinations, violence et agressivité, opposition, les comportements perturbateurs ...

4) Différents modes de prise en charge

- différence entre « prise en charge » et « accompagnement » la prise en charge institutionnelle, savoir tolérer, poser des limites, la règle, établir les bases d'une confiance nécessaire et apaisante ...
- notion de référent pour ces personnes, le changement comme rupture dans leur histoire de vie, ...
- de la relation d'aide à l'inter-réactivité

Questions ouvertes et réponses.

Débats, réflexions et échanges autour de plusieurs cas pratiques.

Evaluation des connaissances acquises durant cette deuxième journée de formation.

Synthèse de la journée 2.

TROISIEME JOURNEE DE FORMATION

Reprise de la journée précédente.

Questions ouvertes et réponses.

Apports d'éléments théorico-cliniques.

5) Le projet d'aide et de soutien individualisé

- quelles activités à proposer ? La notion de projet de soins, quelles modulations apporter aux prises en charge thérapeutiques et éducatives ?
- pour un accompagnement adapté et personnalisé, structurer le temps, limiter l'espace, re-dynamiser, savoir établir des objectifs réalistes, maintenir et favoriser l'autonomie, lutter contre les risques régressifs ...
- la démarche de soins spécifique, l'animation au quotidien, l'animation individualisée, ...
- la relation d'aide au quotidien...

6) Les personnes handicapées vieillissent, leurs parents aussi

- quel travail peut-on mener avec les familles ?
- le rôle du soignant dans les rapports avec les familles, les proches, l'information, la communication, ...

7) Et les équipes dans tout cela ...

- savoir repérer le seuil de stress
- élaborer des stratégies d'évolution, échange et re-motivation, utiliser les potentiels de chacun et s'appuyer sur l'équipe, le travail en équipe : entre réalité et mythe savoir se ressourcer pour éviter l'épuisement au travail...

Questions ouvertes et réponses.

Visualisation de plusieurs téléfilms : débats, réflexions et échanges.

Evaluation des connaissances acquises durant ces trois jours de formation.

Synthèse générale et clôture de la formation.

REFERENCES CLIENTS

- Centre d'aide par le Travail (CAT) de Cunlhat (63) Mme CHABROLLE 04.73.72.20.50
- A.T.D.E. de GUICHAINVILLE (27) Mme GUICHEUX 02 32 62 22 80
- Conseil général des Yvelines de VERSAILLES (78) Mme CHAPELLE 01 39 24 18 90
- Mairie de PARIS (75) Mme BESSON 39 75
- Association l'Amitié de REINS (51) M. SCHMIT
- Association Aurore de PARIS (75) Mme CHOUATRA 01 45 86 22 42
- E.M.PRO. La Plaine du Moulin de TRAPPEES (78)
- Foyer C.I.T.L. S.ACC de Villeneuve la GARENNES (92) Mme MANGUIN 01 47 99 23 55
- Service d'accompagnement et de suite APAJH d'ARGENTEUIL (95)
- ESAT/C.A.T. Foyer la Soubroitière de SAVENAY (44) Mme BONNEAU 02 40 56 81 59
- Centre Denise Croissant de CHATENAY MALABRY (92) Mme MALNATI 01 46 30 11 11
- Hôpital de Nanterre, S.A.O. de NANTERRE (92) Mme BALDE 01 47 69 65 65
- EHPAD et MDR de Gannat (63) Mme LAPRUGNE (04) 70 90 62 00
- SAVS de Saint Malo (35) Mme SAMSON 02 99 81 39 60
- Foyer du Prado à Bourg en Bresse (01) Mr J. F. GRENIER 04 74 21 36 49
- ADAPEI de Bourg en Bresse (01) Mme AVARD 04 74 30 00 48
- CAT/ESAT Foyer Rural de Treffort Cuisiat (01) Mme POTON 04 74 42 10 54
- Foyer Saint André sur Orne (14) Mr MONNIER 02 31 15 29 80
- CHS – UMD de Plouguernevel (22) Mme PICARD 02 96 57 10 89
- EHPAD et MDR La Compassion à Domfront (60) Mme VINET 03 44 51 52 45
- CAT/ESAT d'Albertville (73) Mr. D. DAVID 04 79 31 20 92
- EHPAD et MDR de Cusset (03) Mme M. H. PLAS 04 70 30 38 01
- CHNM de Mayenne (53) Mme C. FILLIOL 02 43 08 73 00
- Centre Hospitalier Georges Sand à Dun Sur Auron (18) Mme. C. BRIERE 02 48 66 29 08
- Foyer Occupationnel d'Auzat (09) Mme C. GUERIN 05 34 09 85 70
- Association La Providence à Saint Laurent en Royan (26) Mme A. D'HALLUIN 04 75 48 59 31
- Ateliers Watteau à Bruay sur L'Escaut (59) Mme F. HERNOUT 03 27 28 20 08
- CHG de Noyon (60) Mme PAILLASSA 03 44 44 42 22
- CHS de Rodez (12) Mme POUX 05 65 67 54 10
- CAT/ESAT Montplain à Saint Flour (15) Mme V. FEXT 04 71 60 40 92

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports conceptuels
- Réflexions collectives
- Etudes de cas

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Paperboard
- Supports de formation

EVALUATIONS

Evaluation tout au long de la formation

Confidentialité

Le centre Re Source s'engage à respecter la confidentialité par rapport à toute information recueillie au cours de son intervention.

Propriété intellectuelle

Article L122-4 Loi 92-597 1992-07-01 annexe JORF 3 juillet 1992 Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.